

France-Lucé: Pension services
OJ S 39/2014 25/02/2014
Contract notice – utilities
Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Rseipc
Postal address: 12-14 rue du Président Kennedy – BP 29
Town: Lucé Cedex
Postal code: 28111
Country: France
For the attention of: M. le directeur
E-mail: achats@rseipc.fr
Telephone: +33 237918010

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://rseipc.e-marchespublics.com>
Address of the buyer profile: <http://rseipc.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Souscription d'un régime de retraite à cotisations définies pour un groupement d'entreprises locales de distribution d'énergies.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services
Service category No 6a:
NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 10

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Chaque membre du groupement signera un marché subséquent avec l'opérateur retenu pour l'accord-cadre.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Souscription d'un régime de retraite à cotisations définies pour un groupement d'entreprises locales de distribution d'énergies.

II.1.6. CPV code(s)

66520000 Pension services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Plusieurs entreprises locales de distribution (ELD) ont décidé de se regrouper afin de mutualiser le choix d'un organisme assureur chargé de gérer un contrat d'assurances à cotisations définies, conformément à l'accord national de branche signé le 21.2.2008 dans les industries électriques et gazières, dans le cadre de la réforme du financement du régime de retraite mise en œuvre par les pouvoirs publics (muriel 2.0). La liste des supports financiers, la gestion administrative du contrat et ses conditions financières seront mutualisées au sein des conditions générales (accord-cadre). Seront définies au sein des conditions particulières propres à chaque entité du groupement (marchés subséquents), les catégories de personnel concernées par le régime, les taux appliqués et les assiettes correspondantes ainsi que la faculté pour l'employeur de prendre à sa charge une partie des frais de gestion du contrat. La présente consultation est lancée dans le cadre d'un groupement de commandes entre 104 entreprises, tel que prévu par l'article 8 du code des marchés publics (CMP) dont le coordonnateur est la rseipc. Le contrat en cours couvre environ 3600 assurés, pour un montant d'en-cours d'environ 5 millions d'euros.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 120 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur fonds propres des entreprises locales de distribution.

III.1.3.

Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. La forme souhaitée est un groupement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: dc1 et dc2 (documents à compléter disponibles à l'adresse suivante : www.minefe.gouv.fr/daj, thème marchés publics).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — dc1 et dc2 (documents à compléter disponibles à l'adresse suivante : www.minefe.gouv.fr/daj, thème marchés publics).

- chiffre d'affaires en EUR HT réalisés au cours de ses 3 derniers exercices et part de ce chiffre d'affaires relative aux services objets de la consultation (préciser les encaissements, les provisions techniques en retraite de type article 83, le nombre d'entreprises, d'actifs et de retraités assurés sur ces régimes),
- ratio de solvabilité (y compris et hors plus values latentes) et éléments constitutifs de la marge sur les 3 dernières années,
- état récapitulatif de l'historique de ces 3 dernières années de notation financière par les agences internationales.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: — dc1 et dc2 (documents à compléter disponibles à l'adresse suivante : www.minefe.gouv.fr/daj, thème marchés publics).

- note détaillée mentionnant l'effectif global du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (profils et expériences),
- liste de références de prestations de nature et d'importance comparables à la présente consultation en cours d'exécution ou exécutées datant de moins de 3 ans : description précise des prestations réalisées avec indication de l'année de réalisation, du souscripteur, du nom de la ou les personnes à contacter, type de contrat concerné (article 83, pere), montant en euros versé la première année et l'année suivante,
- liste des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.3.2014 - 18:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Important : eu égard à la spécificité de la consultation et afin de faciliter l'examen des dossiers de candidature, les candidats auront soin de télécharger le fichier excel situé dans "Dossier" sur la plate forme de dématérialisation (<http://rseipc.e-marchéspublics.com>) les tableaux de synthèse dont la trame leur permettra de présenter de manière uniforme, les compétences, références et moyens demandés dans les conditions de participation. Ces fichiers sont mis à disposition gratuitement.

Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières ainsi, que références professionnelles du candidat appréciées au regard des éléments indiqués ci-dessous :

— solvabilité et solidité financière de l'organisme (60 %)

— compétences dans le domaine de la gestion de régimes de retraite supplémentaire à cotisations définies (40 %)

Modalités de réception des candidatures :

— envoi par support papier : l'enveloppe contenant la candidature devra porter la mention "Candidature pour muriel 2.0 - ne pas ouvrir"

- dépôt sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics à l'adresse suivante : <http://rseipc.emarchespublics.com>. Elles devront obligatoirement être signées électroniquement.
 - dépôt contre récépissé à la direction des achats et affaires juridiques (coordonnées ci-dessus). Les réceptions seront assurées par la direction des achats et affaires juridiques du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00.
- Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20.2.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans
Postal address: 28 rue de la Bretonnerie
Town: Orléans
Postal code: 45000

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Le référé précontractuel (art. L551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché.

Avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (art. R421-1 et suivants du CJA) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art. L521-1 du CJA).

Après la signature du marché : le référé précontractuel (art. L551-7 du CJA) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. Le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité, assorti, le cas échéant de demandes indemnitaires (art. R421-1 et suivants du CJA).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.2.2014